

Portugal : bataille pour le droit à l'avortement

vendredi 9 février 2007, par [SOUSA Alda](#) (Date de rédaction antérieure : 8 février 2007).

Dimanche 11 février, les électeurs portugais vont se prononcer pour ou contre la dépenalisation de l'avortement. Un premier référendum, en 1998, sur la même question avait vu de justesse la victoire « non ». La bataille s'annonce très dure.

La loi portugaise actuelle n'autorise l'avortement qu'en cas de viol, de risque pour la santé de la mère ou de malformation congénitale du fœtus. Les femmes qui ont recours aujourd'hui à l'avortement sont persécutées, traînées en justice et condamnées à une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois ans. Le référendum propose de dépenaliser les avorte-ments effectués dans les dix premières semaines de la grossesse dans un établissement médical agréé.

Les groupes anti-avortement et la hiérarchie de l'Église catholique font une campagne agressive, allant jusqu'à menacer les catholique votant « oui » d'excommunication automatique et d'interdiction de funérailles religieuses. Cependant, le camp du « non » donne des signes de division. Certains veulent abroger la loi en vigueur pour obliger une femme violée à mener sa grossesse jusqu'au bout. D'autres disent qu'ils ne veulent pas de condamnation à la prison et proposent une peine de travail de substitution. D'autres encore prétendent qu'aucune femme ne doit être traînée en justice mais ne veulent pour autant changer la loi.

Les chrétiens-démocrates étaient, au début, le seul parti politique à faire clairement campagne pour le « non ». Le Parti social-démocrate (PSD) laisse la liberté de vote à ses députés et à ses adhérents, qui sont nombreux à prendre position publiquement pour le « oui » et à intégrer les mouvements pour le droit de choisir. Il n'empêche que la semaine dernière, le PSD n'a ouvert son temps de parole officiel à la télévision qu'aux partisans du « non ».

La mobilisation pour le « oui » est incomparablement plus forte qu'en 1998. Le Parti socialiste au pouvoir s'est engagé. Le Premier ministre, José Socrates, plusieurs membres du gouvernement et ses principaux dirigeants nationaux et locaux se sont investis pour le « oui », et ils multiplient les actions de campagne.

Plusieurs mouvements pour le droit de choisir se sont constitués, avec des initiatives unitaires ou qui se complètent. Un jour, les médecins en faveur du droit de choisir font une conférence de presse sur des cas de décès suite à aux nombreux avortements clandestins. Un autre jour, les catholiques pour le libre choix distribuent un tract expliquant que la dépenalisation de l'avortement n'est pas une question qui oppose les croyants aux non-croyants. Des députés au Parlement européen - 17 sur 24 sont pour le « oui » - expliquent les lois des autres pays de l'Union européenne, stigmatisant le Portugal, l'Irlande, la Pologne et Malte comme les derniers pays où l'avortement est illégal. À une autre occasion, des députés au Parlement national distribuent des tracts ensemble.

Même si c'est avec un état d'esprit très peu unitaire, les mouvements créés par le PC se sont aussi mobilisés, surtout à travers les syndicats et en organisant des meetings avec son secrétaire général,

Jeronimo de Sousa. Le Bloc de gauche s'est engagé à fond dans le mouvement de libre choix tout en menant sa propre campagne. Francisco Louçã et d'autres dirigeants parcourent le pays en contact direct avec les électeurs et en faisant des meetings publics. Notre campagne est centrée sur la criminalisation des femmes et leur persécution par la loi actuelle. Le Bloc de gauche est très mobilisé et notre présence dans le processus unitaire est particulièrement importante. Jusqu'à présent, tous les sondages sont favorables au « oui ». Mais attention, c'était déjà le cas en 1998. L'abstention avait été de 68 % et aujourd'hui, comme à cette époque, c'est elle qui risque de faire la différence. Cette dernière semaine est décisive pour la victoire du « oui », tous les efforts sont encore nécessaires, chaque minute et chaque action comptent.

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2192 du 8 février 2007.